

OCTOBRE 2021



MODULE DE PRISE EN CHARGE
PRÉCOCE
PARCOURS DE FORMATION

STRATÉGIES DE
COMMUNICATION ET
INTERACTION AVEC LES
ENFANTS

GUIDE DIDACTIQUE

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE
INTERNATIONAL

Index

1. Description	
Données générales	1
Objectif	1
2. Profil de l'élève	
Code d'accès	2
Critères d'admission	2
3. Compétences et résultats de l'apprentissage	
Compétences	2
4. Méthodologie	
Méthodologie	3
Propriété intellectuelle	4
5. Protocole d'étude	
Planification et description des niveaux	6
6. Coordination	
Coordination du diplôme	7
7. Équipe enseignante	
Professeurs	7
8. Évaluation	
Évaluation	8
9. Bibliographie	
Références bibliographiques	8
10. Enquêtes de satisfaction	
Information sur les enquêtes de satisfaction	8
11. Qualité	
Information sur la qualité	9



I. DESCRIPTION

Données générales

DÉSIGNATION	STRATÉGIES DE COMMUNICATION
FORMAT	PARCOURS
MODULE	PRISE EN CHARGE PRÉCOCE
NIVEAU	INITIATION
DOMAINE	SOCIO-SANITAIRE
DURÉE	1 MOIS
NIVEAUX DE FORMATION	3 NIVEAUX
LANGUE	FRANÇAIS
COÛT D'INSCRIPTION	GRATUIT – PROJET DE COOPÉRATION FUNDACIÓN SALUD INFANTIL
RESPONSABLE DE FORMATION	Patricia Amorós – hola@foundworld.org

NIVEAUX DE FORMATION	
NIVEAU I	Aspects contextuels
NIVEAU II	Détection
NIVEAU III	Intervention

Objectif

Le parcours spécifique « Stratégies de communication et interaction avec les enfants » vise à offrir une formation moderne dans le domaine de la communication et de l'interaction avec l'entourage. Il est destiné aux professionnels de différentes disciplines. Ce parcours propose un matériel didactique portant sur la détection, l'évaluation et les interventions nécessaires pour identifier et aborder différents troubles dans ce domaine.

2. PROFIL DE L'ÉLÈVE

Conditions d'accès

- L'accès à la plateforme numérique est réservé aux professionnels des différentes entités et organisations avec lesquelles la Fundación Salud Infantil (ci-après dénommée FSI) entretient un accord de collaboration. Une inscription préalable est indispensable pour réaliser le parcours spécifique « Stratégies de communication avec les enfants ».
- L'entité/organisation coopérante sélectionnera les candidats qui réaliseront le parcours et communiquera leurs noms à la FSI.
- Être majeur(e) et ne pas avoir été condamné(e) pour atteinte à la liberté sexuelle.

Critères d'admission

La commission responsable du projet décidera de la pertinence de l'inscription des candidats à la lumière des conditions d'accès fixées. Pour ce faire, la Commission FSI vérifiera l'origine du demandeur en procédant à un échange d'informations avec l'organisation coopérante. L'accès à l'outil numérique sera fourni après les vérifications pertinentes.

Réclamations :

En cas de non-conformité avec la décision de la Commission FSI, une réclamation pourra être présentée dans un délai de 15 jours à compter du jour suivant la réception de la notification pertinente.

3. COMPÉTENCES

Générales

- Appliquer les connaissances acquises et améliorer la capacité de résolution des problèmes de communication et interaction du mineur et de son entourage.
- Élaborer une feuille de route avec un processus de détection et d'évaluation de mineurs présentant des troubles de la communication et de l'interaction, en incluant l'intervention.

Spécifiques

- Différencier les concepts de communication, langage et parole.
- Connaître le développement de la communication.
- Identifier les principaux troubles de la communication.
- Appliquer le protocole d'action dans le processus d'évaluation.
- Connaître les signaux d'alarme.
- Favoriser la communication et l'interaction au moyen des différents systèmes de communication alternatifs (signes, pictogrammes, etc.).
- Proposer des règles aux familles de manière à faciliter la communication avec le mineur.
- Analyser différentes situations à travers des exemples pratiques.

Transversales

- Encourager le travail en équipe des différents professionnels impliqués dans l'examen et l'intervention.
- Renforcer les compétences en communication avec la famille à travers des règles de prise en charge.
- Avoir la capacité d'approfondir ultérieurement la formation autodidacte avec le matériel fourni.

4. MÉTHODOLOGIE

Pour avancer dans les différents niveaux de formation, les élèves disposent de ce Guide Didactique précis.

Il contient un matériel complet spécifiquement conçu pour que les techniciens utilisent mieux l'information pendant leur pratique clinique. En plus de cette information, il est possible de contacter les professeurs responsables par courrier électronique ou à travers des forums et chats. Les responsables de la matière seront chargés d'éclaircir les doutes sur des contenus spécifiques en développant ou personnalisant l'information si besoin.

Les formations seront réexaminées et réévaluées chaque année de façon à incorporer de nouvelles modifications. Ces modifications seront communiquées aux utilisateurs et utilisatrices inscrit(e)s et aux personnes ayant suivi l'une des éditions précédentes de la formation. L'équipe enseignante réalisera un suivi exhaustif en évaluant tous les progrès des élèves et en maintenant une ligne ouverte pour apporter des réponses aux différentes questions.

La durée de chaque formation est de 1 mois à compter de l'inscription à la formation. Une fois que la formation a été commencée, elle devra obligatoirement être terminée. Le parcours de formation dure 2 heures.

- Heures de cours :
 - Visionnage de documents audiovisuels : 1 heure
- Heures de travail autonome de l'élève : 1 heure
 - Réalisation d'exercices d'autoévaluation

Le plan d'études de ce parcours est organisé ainsi :

- Le parcours est divisé en 3 niveaux avec des contenus spécifiques.
- Le NIVEAU contient un cours magistral au format audiovisuel et une autoévaluation. Il peut contenir du matériel complémentaire.
- Il contient également une **enquête de satisfaction** que les élèves devront remplir. Enfin, il offre la possibilité d'obtenir un certificat d'attestation si l'élève a répondu correctement au questionnaire d'autoévaluation.
- Cette formation contient un **forum** ouvert aux questions générales et aux débats sur le sujet.

Propriété industrielle et intellectuelle

Tous les contenus des documents (textes, photographies, graphiques, images, technologie, logiciel, liens, audiovisuels, graphisme, code source, etc.), ainsi que les marques et autres signes distinctifs sont la propriété du professeur/auteur ou de la FSI, ou de tiers, l'utilisateur/-trice n'acquérant aucune faculté sur ceux-ci du fait, entre autres, de son assistance à la journée, formation ou conférence. Toute utilisation induite de ces contenus par des personnes autres que leur propriétaire légitime et sans le consentement express ou sans équivoque de celui-ci pourra entraîner un dépôt de plainte et des poursuites par tous les moyens juridiques. Les droits de propriété intellectuelle et

industrielle doivent être respectés par toute personne accédant à cette documentation, le professeur/auteur ou la FSI étant les responsables exclusifs de cette utilisation.

L'UTILISATEUR/-TRICE devra s'abstenir de :

- a) Reproduire, distribuer, mettre à disposition de tiers, communiquer publiquement, transformer ou modifier les Contenus des Plateformes En Ligne, sauf dans les cas prévus par la loi ou expressément autorisés par le professeur/auteur ou la FSI.
- b) Reproduire, distribuer, communiquer publiquement, décompiler, modifier ou mettre à disposition de tiers le logiciel ou les bases de données existant dans les Plateformes En Ligne.

L'utilisation ou la reproduction de contenus ou bases de données expressément autorisées par le professeur/auteur ou la FSI à ses clients ou fournisseurs en vertu d'un contrat pertinent sont exclues des dispositions de l'alinéa précédent, de même que la copie ou impression des contenus à usage personnel et privé.

Dans tous les cas, les reproductions massives de contenus sont interdites sauf accord express dans un cas concret, et à condition que le professeur/auteur ou la FSI l'autorise expressément.

5. PROTOCOLE D'ÉTUDE

Planification et description des NIVEAUX

NIVEAU I	ASPECTS CONTEXTUELS
POINT 1.1	Communication
POINT 1.2	Langage
POINT 1.3	Parole
POINT 1.4	Développement de la communication
POINT 1.5	Troubles de la communication
NIVEAU II	DÉTECTION
POINT 2.1	Évaluation et anamnèse
POINT 2.2	Signaux d'alarme
POINT 2.3	Signaux d'alarme pour membres de la famille
NIVEAU III	INTERVENTION
POINT 3.1	Stratégies pour l'enfant <ul style="list-style-type: none"> - Signation - Pictogrammes - Exemples
POINT 3.2	Interaction avec l'entourage <ul style="list-style-type: none"> - Comment agir ? - Situations - Interaction avec la famille

6. COORDINATION

La coordination de la formation incombe à plusieurs personnes œuvrant à différents échelons :

1. Directrice générale du diplôme : D^{re} Jessica Piñero Peñalver

Responsable principale du diplôme, elle est chargée de la planification et de la supervision des activités de formation, du calendrier, de la sélection des professeurs et de l'unification des critères d'évaluation, entre autres activités.

2. Responsable de formation en ligne : Patricia Amorós

Responsable de la plateforme FoundWorld, elle est chargée de superviser la bonne mise en œuvre des parcours de formation et de fournir le matériel nécessaire aux professeurs et aux élèves.

3. Professeurs

Leur responsabilité est d'inculquer les connaissances.

7. ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Nous indiquons ci-dessous le nom des tuteurs de chaque discipline et leur formation.

NIVEAU DE FORMATION	POINT	PROFESSEUR/POSTE
NIVEAUX I, II et III.	<ul style="list-style-type: none"> - Aspects contextuels - Détection - Intervention 	<p>Ana Igual Kinésithérapeute spécialisée en rééducation neurologique. Coordinatrice du Centre de développement infantile de la Fundación Salud Infantil.</p> <p>Patricia Amorós Ergothérapeute spécialisée en neurologie. Responsable du projet de Coopération au développement technique international de la Fundación Salud Infantil.</p>

8. ÉVALUATION

À chaque fois qu'il termine un niveau, l'élève doit passer et réussir un questionnaire d'évaluation. Chaque questionnaire est composé de 10 questions avec trois types de réponse. Il a 2 minutes pour répondre à chaque question. Il est nécessaire d'obtenir 60 % de bonnes réponses pour réussir les questionnaires. S'il ne remplit pas correctement les questionnaires après 3 essais, il devra demander aux responsables de la formation une autorisation pour passer une épreuve d'aptitude extraordinaire.

9. BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie recommandée se trouve dans les documents élaborés par l'équipe enseignante, qui englobent l'ensemble du matériel didactique de chaque niveau.

10. ENQUÊTES DE SATISFACTION

Encouragée par des axes stratégiques de coordination technique, l'équipe de direction de la FSI élabore le plan d'action général annuel selon la mission et les valeurs de l'entité, l'engagement pour le développement social, le dialogue et la coopération entre les différents professionnels, la responsabilité technique et économique, le désir de se dépasser et de se projeter dans le futur.

Les principes du contrôle de la qualité technique exposés sont fondés sur la projection internationale, la transparence des actions techniques, le contrôle de la qualité technique, le contrôle du recyclage technique et le soutien à la carrière.

En suivant cette ligne et afin d'évaluer la qualité de la formation reçue, l'élève doit remplir une enquête de satisfaction à la fin de chaque niveau. Il pourra y évaluer les différents membres de l'équipe enseignante de chaque niveau. Ces enquêtes sont anonymes.

II. QUALITÉ DE LA FORMATION

Le programme de formation mis en œuvre dans le projet de coopération au développement technique international se pose et s'articule autour de différents critères et directives qui assurent la qualité de la formation dispensée.

Critères et directives pour l'assurance qualité

I. CRITÈRES POUR L'ASSURANCE QUALITÉ INTERNE

L'assurance qualité est déterminée par l'engagement de l'institution à fournir une formation de qualité. Nous évoquons ci-après différents critères en rapport avec la qualité interne.

I.1. Politique en matière d'assurance qualité

Encouragée par des axes stratégiques de coordination technique, l'équipe de direction de la FSI élabore le plan d'action général annuel selon la mission et les valeurs de l'entité, l'engagement pour le développement social, le dialogue et la coopération entre les différents professionnels, la responsabilité technique et économique, le désir de se dépasser et de se projeter dans le futur. Les principes du contrôle de la qualité technique exposés sont fondés sur la projection internationale, la transparence des actions techniques, le contrôle de la qualité technique, le contrôle du recyclage technique et le soutien à la carrière.

I.2. Conception et approbation de programmes de formation

Les programmes de formation sont élaborés aussi bien dans un format « formation » que dans un format « parcours » :

- Ils sont conçus selon les besoins spécifiques des entités/organisations avec lesquelles la FSI entretient des accords de collaboration.
- Ils se déploient en plusieurs niveaux de formation et sont composés de différents points où les objectifs de formation et leurs critères d'évaluation sont référencés.

- Le but des parcours/formations est de préparer les élèves à une pratique clinique active et qualitative du point de vue technique. De plus, leur objectif est de favoriser l'évolution continue des élèves.
- Le comité de direction doit leur concéder une approbation institutionnelle formelle.

1.3. Enseignement, apprentissage et évaluation centrés sur l'élève

L'enseignement et l'apprentissage sont centrés sur l'élève :

- Des parcours d'apprentissage flexibles sont proposés pour répondre à la diversité des élèves et de leurs besoins.
- Les modalités de la formation tout comme les méthodes d'enseignement sont évaluées et adaptées régulièrement.
- Le respect mutuel entre l'élève et le professeur est encouragé.
- Il existe des procédures adéquates pour gérer les critiques et besoins des élèves.
- L'autonomie de l'élève est encouragée. Le soutien du professeur et une orientation adaptée de sa part sont garantis.

1.4. Admission, évolution et certification de l'élève

Les conditions d'admission et les critères d'accès sont établis au début du guide didactique de chaque parcours/formation. L'équipe de coordination de ce projet gère et établit les politiques et procédures d'accès avec cohérence et transparence. Cette procédure est gérée en coordination avec l'institution/organisation coopérante.

D'autre part, la reconnaissance des notes, les périodes d'étude et apprentissage apparaissent sur la certification finale de chaque élève, notamment sur un diplôme individuel et incessible attestant les connaissances, ce diplôme étant supervisé par l'équipe de coordination du projet.

1.5. Personnel enseignant

L'institution garantit la compétence de ses professeurs. À cette fin, une brève description du parcours professionnel de chaque professeur collaborateur sera fournie dans la section relative aux conférenciers de la plateforme.

De plus, l'entité établit des processus clairs et transparents pour le recrutement/la collaboration volontaire et altruiste du personnel, et les fonctions spécifiques liées à la participation à l'enseignement des formations/parcours d'études.

1.6. Ressources pour l'apprentissage et soutien apporté aux élèves

L'environnement dans lequel la formation en ligne est donnée est une plateforme virtuelle de type e-learning.

Les ressources humaines sont étroitement liées aux professeurs qui mettent en œuvre les parcours de formation et fournissent le matériel technique aux professionnels et familles.

Les services de soutien offerts dans ce projet vont de la relation élève-professeur pour résoudre ou éclaircir des doutes par courriel ou Skype, etc. à des séances cliniques qui seront réalisées régulièrement pour résoudre des doutes et créer des liens avec des techniciens spécialisés dans les différentes matières. De plus, les élèves pourront toujours s'adresser à l'équipe de coordination du projet pour toute autre question. L'apprentissage est toujours centré sur l'élève, les aspects décrits dans le Guide pouvant être modifiés selon les besoins changeants de la population bénéficiaire.

1.7. Gestion de l'information

Le processus de formation inclut une compilation des données qui sert à montrer les aspects qui fonctionnent correctement et les aspects qui demandent une attention particulière. Voici les informations recueillies pour alimenter le système d'assurance qualité interne :

- indicateurs de rendement ;
- profil de la population estudiantine ;
- progrès des élèves, taux de réussite et d'abandon.

1.8. Information publique

L'accès aux programmes de formation et à la plateforme est exclusivement réservé aux organisations avec lesquelles la FSI entretient un accord de collaboration. Les personnes externes peuvent accéder à la plateforme de formation et visualiser les informations sur le programme mais ne peuvent pas accéder aux accès personnalisés ni au matériel de formation.

Les bénéficiaires de ce projet et les personnes qui le développent (professeurs collaborateurs, techniciens spécialisés, etc.) auront accès à différents documents officiels (guide didactique, réglementations des professeurs, accords, brochure de la formation, etc.) où des informations spécifiques sont fournies sur le fonctionnement et le développement du programme de formation.

I.9. Suivi continu et évaluation régulière des programmes

Les programmes de formation et tout le matériel fourni sur la plateforme suivront des directives de suivi, évaluation et révision régulière pour garantir que l'offre demeure pertinente. Un rapport résumant les caractéristiques des programmes de formation sera réalisé chaque année.

Le contenu des formations/parcours sera réexaminé et réévalué chaque année afin d'y incorporer de nouvelles modifications. Ces modifications seront communiquées aux utilisateurs et utilisatrices inscrit(e)s et aux personnes ayant suivi l'une des éditions précédentes de la formation.

De plus, un suivi des aspects suivants sera réalisé :

- besoins changeants de la société bénéficiaire ;
- attentes, besoins et satisfaction des élèves par rapport au programme ;
- services de soutien à la formation ;
- volume de travail, évolution et fin de la formation.

